

# HONORAIRES TRANSACTION

**Date d'édition : Octobre 2021**

« Le centre Keymex Alpes Chablais ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission ». La délivrance d'une note est obligatoire .

Toutefois, à titre exceptionnel, il peut être appliquer une commission à la charge « acquéreur ».  
Le Barème sera alors identique à celui charge vendeur

Prix de vente	Forfait ou % du prix de vente
<b>BIENS IMMOBILIERS À USAGE D'HABITATION</b>	
De 0 à 60 000 €	Forfait de 5 000 €
De 60 001 à 100 000 €	Forfait de 8 000 €
De 100 001 € à 150 000 €	8 %
De 150 001 € à 200 000 €	7 %
De 200 001 € à 300 000 €	6 %
De 300 001 € à 500 000 €	5 %
De 500 001 € à 800 000 €	4,5 %
À partir de 800 001 €	4 %
<b>BIENS IMMOBILIERS D'EXCEPTION</b>	
A partir de 1 500 000 €	6 %
<b>TERRAINS</b>	
Terrain Non Constructible	Forfait de 5000 €
Terrain Constructible	7 % TTC (avec forfait minimum de 5 000 €)